Techniseal®
Protège et embellit

Apprêt à taches d'huile
pour asphalte

(142-761 / 1 L)

MISE À JOUR

19 mars 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Entrées de garage, stationnements commerciaux, zones piétonnes, etc.

PROPRIÉTÉS

- Apprête les surfaces d'asphalte huileuses avant l'application d'un scellant protecteur
- Améliore l'adhérence des revêtements protecteurs pour asphalte
- Empêche les résidus d'huile de remonter à la surface

DESCRIPTION

L'apprêt à taches d'huile Techniseal® pour asphalte est une émulsion acrylique résistante aux produits pétroliers. Tout en améliorant l'adhérence des revêtements protecteurs pour asphalte, il empêche les résidus d'huile pénétrés dans l'asphalte de remonter à la surface.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Nettoyer la surface à l'aide du Nettoyeur-dégraisseur Techniseal® (142-511).

APPLICATION

Sur une surface sèche, appliquer une couche uniforme d'Apprêt à l'aide d'un pinceau. Laisser sécher 1 heure avant l'application d'un revêtement.

Nettoyage des outils : Utiliser de l'eau chaude et du savon.

IMPORTANT

Ne pas appliquer à une température inférieure à 10 °C. Entreposer à une température supérieure à 15 °C.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
142-761	1 L	6	480

AVERTISSEMENT

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

Comme TECHNISEAL® n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite au remplacement du produit. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devrait avoir en main une fiche technique à jour (techniseal.com) et s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai dans les conditions d'utilisation prévues.